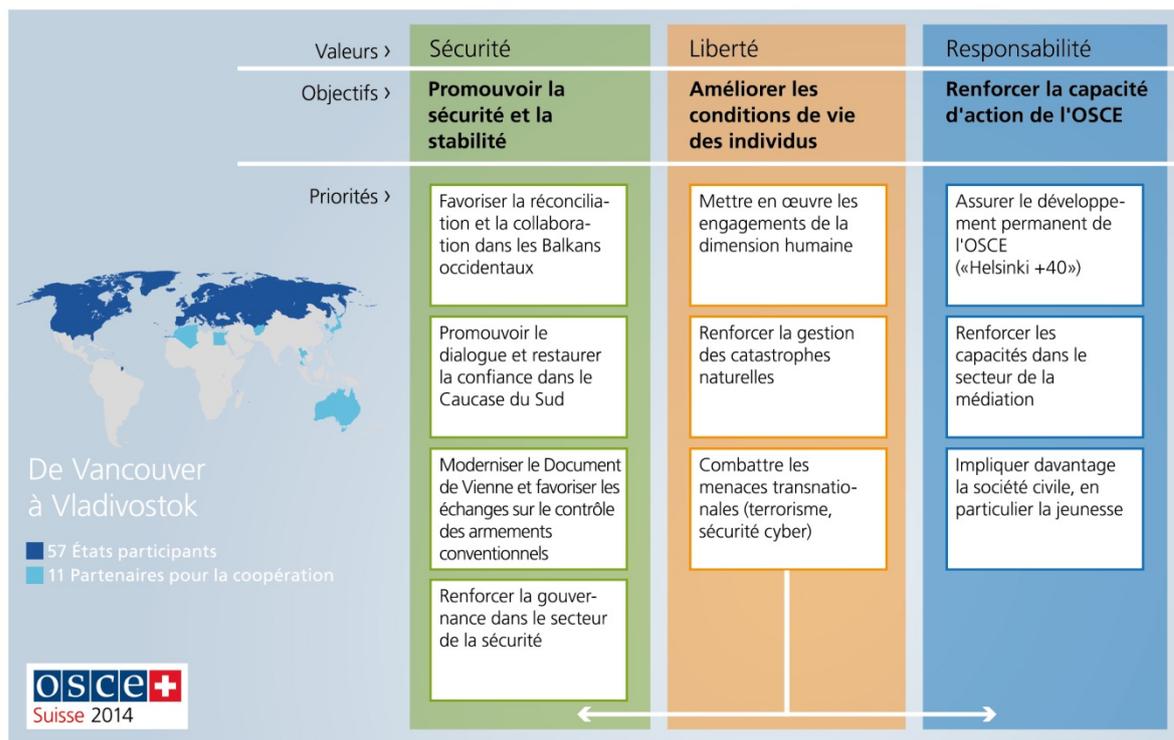


Présidence suisse de l'OSCE en 2014

Engagement de la présidence suisse et mise en œuvre de ses priorités

« Construire une communauté de sécurité au service des individus »



Objectif 1 : promouvoir la sécurité et la stabilité

Réconciliation et collaboration dans les Balkans occidentaux: sous l'égide de son Représentant spécial pour les Balkans occidentaux, la présidence suisse de l'OSCE a contribué à la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina en soutenant notamment la facilitation par l'OSCE de la tenue des élections locales et parlementaires sur l'intégrité du Kosovo et en encourageant, d'entente avec l'Union européenne et la Serbie, le déploiement de l'OSCE dans le nord du Kosovo également. La présidence suisse de l'OSCE a par ailleurs encouragé les dirigeants serbes et albanais à renforcer leurs relations et s'est attelée à promouvoir le lancement d'un processus régional pour faire face aux défis posés par les flux migratoires de provenance extra-européenne dans la région. Afin d'encourager le processus de réconciliation régionale, la présidence suisse de l'OSCE a en outre facilité l'engagement historique de quatre présidents de la région à résoudre la question des personnes disparues suite aux conflits en ex-Yougoslavie.

Promouvoir le dialogue et restaurer la confiance dans le Caucase du Sud: le Représentant spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud représente l'OSCE dans les discussions de Genève sur le conflit géorgien, où l'OSCE joue un rôle de médiation ainsi que dans le « mécanisme de prévention et de réponse aux incidents » à Ergneti (Géorgie). La situation sécuritaire a continué à se stabiliser et le processus de négociation a pu se poursuivre après une session difficile en juin. La Suisse a

accompagné de près les efforts de médiation des trois co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE dans le conflit du Haut-Karabagh. Lors de la visite du président en titre de l'OSCE, Didier Burkhalter, du 2 au 4 juin 2014 en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie, celui-ci a de nouveau défendu l'idée d'un processus de négociation intensifié et structuré sur la question du Haut-Karabagh. Cette proposition a été positivement accueillie par les médiateurs.

Moderniser le Document de Vienne: le contenu et la qualité des dispositions figurant dans le Document de Vienne de 2011 ont été conservés. Les discussions en cours sur l'actualisation du Document de Vienne ne les ont pas fondamentalement remis en cause. La Suisse a œuvré pour que les travaux en cours ne représentent pas un recul par rapport aux résultats obtenus en 2011, et pour que les acquis soient préservés. En raison des tensions actuelles entre l'OTAN et la Fédération de Russie, dues à la crise ukrainienne, les discussions sur la maîtrise conventionnelle des armements sont *de facto* au point mort. Aucun résultat concret susceptible de débloquer la situation n'est en vue à moyen terme. Toutefois, la Suisse s'efforce, en proposant des offres et des soutiens à des forums et des plateformes informelles, de préserver un minimum de dialogue.

Renforcer la gouvernance dans le secteur de la sécurité: l'une des priorités de la Suisse est de faire du contrôle démocratique des forces armées un thème transversal de l'OSCE. Grâce aux actions de la présidence, les capacités en matière de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité ont été renforcées. Des directives internes ont été élaborées sur ce thème. Une conférence organisée en commun avec l'ONU sur le thème du renforcement de la gouvernance dans le secteur de la sécurité – un domaine dans lequel une collaboration renforcée avec l'ONU est prévue - a permis de sensibiliser les pays de l'OSCE à cette thématique. Sous l'égide de la Slovaquie, un « groupe d'amitié » a été créé en 2014 et 20 pays en sont désormais membres. L'objectif de ce groupe est de gagner des soutiens politiques sur ce thème. La Serbie poursuivra le travail sur ces questions.

Dans le domaine du Code de conduite de l'OSCE (Code of Conduct, CoC), la Suisse a participé en 2014 à diverses conférences, à Belgrade, Vienne et Zagreb, dont elle a parfois été le co-sponsor. Dans le cadre des projets de lois liés à la présidence, la Suisse a par ailleurs lancé une « Liste d'exemples pratiques en vue du contrôle démocratique des forces armées », sorte de « Guide des meilleures pratiques » devant servir à mieux appliquer le CoC. Une étude intitulée « Commemorative Study 20 Years OSCE CoC » a été élaborée et sera présentée lors de la conférence du Conseil ministériel qui se tiendra à Bâle. De concert avec la délégation parlementaire suisse auprès de l'OSCE, une résolution parlementaire relative au CoC a été élaborée. Elle sera remise dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, en 2015.

Objectif 2 : améliorer les conditions de vie des individus

Mettre en œuvre les engagements de la dimension humaine: la Suisse a proposé un agenda ambitieux pour le respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie. Tout au long de l'année, la présidence suisse a établi ses priorités et remis au centre de l'attention de l'OSCE la thématique des défenseurs des droits de l'homme, de la prévention de la torture, du respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme, de l'égalité homme-femme, de la lutte contre la traite des êtres humains, de la tolérance et de la non-discrimination. Plusieurs conférences à haut niveau (Conférence sur la lutte contre la traite (février), sur la prévention de la torture (avril), sur la lutte contre le terrorisme (avril), sur les défenseurs des droits de l'homme (juin), sur l'égalité (juillet)) avec la participation de ministres, représentants de la société civile et experts des différentes organisations (OSCE, ONU, Conseil de l'Europe) ont permis d'élaborer des conclusions et plans d'action concrets qui serviront de base au travail de l'OSCE dans le futur. La prévention de la torture était un fil rouge de la présidence tant avec les Etats que dans les quatre workshops régionaux de la société civile. De nombreuses activités pour renforcer l'engagement stratégique de l'OSCE dans ce domaine seront poursuivies au-delà de la présidence avec des projets concrets. La présidence suisse a donné l'exemple dans la promotion des principes de base de l'OSCE en matière de droits de l'homme en effectuant une auto-évaluation de ses propres engagements pris dans le cadre de l'OSCE. Cette initiative crée un précédent et sera reprise par la présidence serbe.

Renforcer la gestion des catastrophes naturelles: durant son année de présidence, la Suisse a travaillé sur des possibilités plus efficaces de prévention des catastrophes naturelles dans la région de

l'OSCE. En coordination avec des partenaires internationaux, elle s'est concentrée sur les questions pratiques liées à la gestion des événements naturels ainsi que sur l'échange de pratiques ayant fait leurs preuves dans la prévention des catastrophes. La prévention des catastrophes naturelles et la réduction des risques peuvent mobiliser les individus et les inciter, par delà les frontières et malgré les conflits existants, à échanger des savoirs, à collaborer, et ainsi à instaurer une confiance réciproque. L'objectif était de familiariser l'OSCE et les Etats membres de l'OSCE avec le concept de gestion intégrée des risques face aux catastrophes naturelles, de favoriser les échanges d'expériences entre Etats, de promouvoir une augmentation des capacités et de déterminer le rôle que pourrait jouer l'OSCE. Cela s'est fait de plusieurs manières : dans le cadre de trois rencontres thématiques du Forum économique et environnemental de l'OSCE de 2014, auxquelles participaient des experts des 57 pays de l'OSCE, par le financement de projets (ex. : formations à la réduction des risques naturels au niveau local, visites de terrain et d'étude, renforcement des mécanismes nationaux de coordination dans la gestion des dangers naturels) et par un travail politique, qui doit aboutir à une possible résolution du Conseil ministériel sur la réduction du risque de catastrophes en décembre 2014, à Bâle.

Combattre les menaces transnationales: fin avril, la Suisse a organisé à Interlaken une conférence sur la lutte contre le terrorisme. Des spécialistes suisses et étrangers ont débattu de propositions visant à assécher les sources de financement du terrorisme, des moyens qui permettraient de dissuader les combattants issus de pays membres de l'OSCE de participer à des entreprises et des combats terroristes dans d'autres Etats ainsi que des mesures qui favoriseraient la réintégration de ces personnes dans nos sociétés. On estime à environ 2000 les ressortissants ou habitants de pays de l'OSCE partis combattre en Syrie. Les Etats doivent se pencher sur la question du retour de ces personnes, qui peuvent par la suite représenter une menace pour la sécurité intérieure. La question du respect des droits de l'homme dans le contexte de la lutte contre le terrorisme a également été abordée. Concernant le financement du terrorisme, le problème des enlèvements contre rançon a donné lieu à des échanges nourris lors de la conférence d'Interlaken.

Objectif 3 : renforcer la capacité d'action de l'OSCE

Assurer le développement permanent de l'OSCE (« Helsinki+40 »): 40 ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki, l'OSCE veut se réformer pour mieux se préparer à l'avenir et renforcer sa capacité d'action. Ce processus de réforme, engagé en 2012, est connu sous le nom de « processus Helsinki + 40 ». Fin 2013, la Suisse, la Serbie et l'Ukraine ont présenté une feuille de route commune prévoyant la poursuite du processus de réforme avec huit groupes de travail thématiques. Pour chaque groupe, un coordinateur a été nommé.

Ce processus a été lancé en février à Vienne, au sein de l'Informal H+40 Working Group (IHWG), responsable du développement de ce processus.

Le processus a toutefois été éclipsé par la crise ukrainienne, qui l'empêche d'avancer. A Bâle, la Suisse tentera de faire adopter une déclaration H+40 par les Etats participants. L'issue est cependant incertaine. En 2015, la Suisse apportera son soutien à la Serbie dans le processus H+40.

Renforcer les capacités en matière de médiation: la médiation et le dialogue font partie des moyens les plus efficaces pour mettre un terme aux conflits violents. La présidence suisse a systématiquement renforcé les capacités de médiation de l'OSCE à travers la mise en place d'une équipe d'assistance à la médiation, des formations dispensées aux collaborateurs de l'OSCE, des transferts de savoirs et l'élaboration de directives opérationnelles, mais aussi par la collaboration avec l'ONU et un soutien concret accordé aux efforts de médiation en cours pour résoudre les conflits dans l'espace de l'OSCE. Afin de créer le soutien politique nécessaire à l'intervention des équipes de médiation dans les situations de conflits, la Suisse a créé au printemps, avec la Finlande et la Turquie, un « Groupe OSCE des amis de la médiation ».

Impliquer davantage la société civile: l'une des priorités de la présidence suisse de l'OSCE était d'impliquer davantage la société civile dans le travail de l'OSCE et de l'aider à se faire entendre. Dans ce cadre, la prévention de la torture a été choisie comme thème central. Ce thème donnera lieu entre autres à l'adoption d'une déclaration et d'une série de recommandations lors de la conférence parallèle de la société civile à Bâle. Afin de donner à ces recommandations une forme plus concrète et

mieux adaptée aux conditions locales, la Suisse a organisé à Belgrade, à Vienne, à Tbilissi et à Douchanbé quatre ateliers régionaux avec la société civile, qui ont aussi servi à la construction de réseaux régionaux. Dans les Balkans, un projet concret a même vu le jour en matière de droits des individus atteints de maladies psychiques.

Par ailleurs, la Suisse a œuvré pour que tous les événements et manifestations de l'OSCE intègrent dans leurs tables rondes des représentants de la société civile. Pour faire entendre la voix de la société civile au plus haut niveau, le président en exercice de l'OSCE, Didier Burkhalter, a planifié des rencontres avec les sociétés civiles locales dès que cela était possible lors de ses voyages. En Azerbaïdjan, aux Etats-Unis, au Tadjikistan, au Kirghizistan, en Azerbaïdjan et au Kosovo, il a ainsi discuté des préoccupations de la société civile avec des représentants de celle-ci. Afin de souligner l'engagement de la Suisse en faveur de la protection des défenseurs des droits humains, une conférence a été organisée à Berne sur ce thème (les 10 et 11 juin 2014). A cette occasion, des directives de l'OSCE et de l'ODIHR sur la protection des défenseurs des droits de l'homme ont été présentées.

Impliquer davantage la jeunesse: la présidence suisse a mis au premier plan la jeunesse, en en faisant un thème transversal et prioritaire de l'OSCE. Elle s'est fixé pour objectif de donner une voix aux jeunes de l'OSCE et de leur offrir la possibilité de découvrir les structures et les thèmes de l'OSCE. Pour ce faire, la Suisse a créé une réplique de l'OSCE composée de 57 jeunes, femmes et hommes, des Etats membres de l'OSCE. En trois sessions de négociations, ce « Modèle OSCE » a établi un plan d'action pour la jeunesse, qui sera présenté lors du Conseil ministériel de Bâle.